



Commission des champs de bataille nationaux

Rapport sur le rendement

Pour la période se terminant
le 31 mars 2001

Canada

Présentation améliorée des rapports au Parlement

Document pilote

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement.

Le Budget des dépenses du gouvernement du Canada est divisé en plusieurs parties. Commenant par un aperçu des dépenses totales du gouvernement dans la Partie I, les documents deviennent de plus en plus détaillés. Dans la Partie II, les dépenses sont décrites selon les ministères, les organismes et les programmes. Cette partie renferme aussi le libellé proposé des conditions qui s'appliquent aux pouvoirs de dépenser qu'on demande au Parlement d'accorder.

Le Rapport sur les plans et les priorités fournit des détails supplémentaires sur chacun des ministères ainsi que sur leurs programmes qui sont principalement axés sur une planification plus stratégique et les renseignements sur les résultats escomptés.

Le Rapport sur le rendement met l'accent sur la responsabilisation basée sur les résultats en indiquant les réalisations en fonction des prévisions de rendement et les engagements à l'endroit des résultats qui sont exposés dans le *Rapport sur les plans et les priorités*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

©Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada — 2001

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la poste auprès des

Éditions du gouvernement du Canada – TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S9

No de catalogue BT31-4/49-2001

ISBN 0-660-61700-5



Avant-propos

Au printemps 2000, la présidente du Conseil du Trésor a déposé au Parlement le document intitulé *Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes : Un cadre de gestion pour le gouvernement du Canada*. Ce document expose clairement les mesures qu'entend prendre le gouvernement pour améliorer et moderniser les pratiques de gestion des ministères et organismes fédéraux.

En ce début de millénaire, l'approche utilisée par le gouvernement pour offrir ses programmes et services aux Canadiens et Canadiennes se fonde sur quatre engagements clés en matière de gestion. Tout d'abord, les ministères et les organismes doivent reconnaître que leur raison d'être est de servir la population canadienne et que tous leurs programmes, services et activités doivent donc être « axés sur les citoyens ». Deuxièmement, le gouvernement du Canada s'est engagé à gérer ses activités conformément aux valeurs les plus élevées de la fonction publique. Troisièmement, dépenser de façon judicieuse, c'est dépenser avec sagesse dans les secteurs qui importent le plus aux Canadiens et Canadiennes. En dernier lieu, le gouvernement du Canada entend mettre l'accent sur les résultats, c'est-à-dire sur les retombées et les effets des programmes.

Les rapports ministériels sur le rendement jouent un rôle de premier plan dans le cycle de planification, de suivi, d'évaluation ainsi que de communication des résultats, par l'entremise des ministres, au Parlement et aux citoyens. Plus tôt cette année, les ministères et les organismes ont été invités à rédiger leurs rapports en appliquant certains principes. Selon ces derniers, un rapport ne peut être efficace que s'il présente un tableau du rendement qui soit non seulement cohérent et équilibré mais bref et pertinent. Un tel rapport doit insister sur les résultats, soit les avantages dévolus aux Canadiens et Canadiennes, plutôt que sur les activités. Il doit mettre le rendement du ministère en contexte et le rattacher aux engagements antérieurs, tout en expliquant les écarts. Et comme il est nécessaire de dépenser judicieusement, il doit exposer clairement les liens qui existent entre les ressources et les résultats. Enfin, un tel rapport ne peut être crédible que si le rendement décrit est corroboré par la méthodologie utilisée et par des données pertinentes.

Par l'intermédiaire des rapports sur le rendement, les ministères et organismes visent à répondre au besoin croissant d'information des parlementaires et des Canadiens et Canadiennes. Par leurs observations et leurs suggestions, les parlementaires et les autres lecteurs peuvent contribuer grandement à améliorer la qualité de ces rapports. Nous invitons donc tous les lecteurs à évaluer le rendement d'une institution gouvernementale en se fondant sur les principes précités et à lui fournir des commentaires en vue du prochain cycle de planification.

Le présent rapport peut être consulté par voie électronique sur le site Web du Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.tbs-sct.gc.ca/rma/dpr/dprf.asp>

Les observations ou les questions peuvent être adressées directement au webmestre de ce site Web ou à l'organisme suivant :

Direction de la Gestion des résultats et des rapports

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada

L'Esplanade Laurier

Ottawa (Ontario) K1A 0R5

Téléphone : (613) 957-7167 – Télécopieur : (613) 957-7044

COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Rapport sur le rendement

**Pour la période
se terminant le
31 mars 2001**

**HONORABLE SHEILA COPPS, P.C., DÉPUTÉE
MINISTRE DU PATRIMOINE CANADIEN**

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE I : Message

Message de la ministre du Patrimoine canadien	5
Message du président de la Commission des champs de bataille nationaux.....	7

PARTIE II : Contexte de la Commission

Mandat, vision et mission	9
Cadre de fonctionnement	10
Description des secteurs d'activités.....	10
Collaboration et partenariat	11
Utilisation du site.....	11

PARTIE III : Rendement

Attentes en matière de rendement	13
Réalisations en matière de rendement.....	13
• Contexte, ressources, résultats	
Thèmes horizontaux	17
A. Développement durable	17
B. Entente-cadre pour l'union sociale	17
Gestion moderne	18
A. L'initiative d'amélioration des services	18
B. L'initiative du Gouvernement en direct.....	18
C. La fonction moderne de contrôleur.....	18
D. Les subventions et contributions	19
E. La gestion des ressources humaines.....	19
Autres points à noter sur le rendement.....	19

PARTIE IV : Annexes

<u>Annexe 1</u> : Rendement financier	21
Tableaux financiers applicables à la Commission	21
1. Sommaire des crédits approuvés.....	21
2. Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles.....	22
3. Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles.....	22

4. Besoins en ressources par organisation et secteur d'activité.....	23
5. Recettes	24
<u>Annexe 2</u> : Groupement des rapports.....	25
Réservoir de stockage	25
Rapports annuels prévus par la Loi et autres rapports ministériels.....	25
<u>Annexe 3</u> : Autres renseignements.....	26
Personnes ressources	26
Lois appliquées et règlements connexes.....	26
Index	27

Ministre
du Patrimoine canadien



Minister
of Canadian Heritage

Ottawa, Canada K1A 0M5



La Commission des champs de bataille nationaux nous incite, en tant que Canadiens et Canadiennes, à célébrer notre diversité culturelle et nos valeurs communes, et offre un modèle aux autres pays de la planète, modèle de tolérance et de respect de la diversité linguistique et culturelle, modèle de développement à l'ère de la globalisation et des technologies de l'information, modèle de société qui mise sur ses forces actives et ses propres valeurs tout en demeurant ouverte sur le monde.

À travers de nombreuses activités et programmes la Commission des champs de bataille nationaux travaille en collaboration avec les divers organismes du Portefeuille du Patrimoine canadien et un grand nombre d'intervenants de partout au pays. La Commission vise à permettre aux Canadiens et aux Canadiennes de mieux connaître leur pays et de mieux comprendre son histoire et sa diversité culturelle, mais surtout de le considérer comme un patrimoine à partager et à préserver pour les générations futures.

En appuyant l'expression culturelle canadienne sous toutes ses formes, le Portefeuille du Patrimoine canadien contribue, comme en fait foi le présent rapport, à ce grand projet de société : donner un sens à notre identité et à nos valeurs communes.

C'est notre mission. Et cette mission nous tient à coeur.

Voilà pourquoi le présent Rapport sur le rendement de la Commission des champs de bataille nationaux fait le point sur les résultats de l'appui, des partenariats et des efforts que nous apportons à l'expression de la culture canadienne sous toutes ses formes et des valeurs canadiennes, aussi bien au Canada qu'à l'étranger. Ces efforts s'inscrivent dans le cadre des changements de société annoncés dans les grandes orientations du gouvernement canadien et viennent renforcer le tissu social et culturel de notre pays.

Sheila Copps

Canada

Le Portefeuille du Patrimoine canadien

Ministère du Patrimoine canadien
Agence Parcs Canada
Archives nationales du Canada
Bibliothèque nationale du Canada
Centre national des Arts
Commission de la capitale nationale
Commission des champs de bataille nationaux
Condition féminine Canada
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Conseil des Arts du Canada
Fondation canadienne des relations raciales
Musée canadien de la nature
Musée canadien des civilisations
Musée des beaux-arts du Canada
Musée des sciences et de la technologie du Canada
Office national du film
Société de développement de l'industrie cinématographie canadienne (Téléfilm Canada)
Société Radio-Canada

MESSAGE DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX

Pour la Commission des champs de bataille nationaux (CCBN), l'année 2000-2001 constitue la 2^e année de la mise en œuvre de son plan d'orientation et d'investissement devant l'amener à 2008, année de son centième anniversaire.

En effet, la Commission souhaite pouvoir assurer la réfection de ses infrastructures (routes et bâtiments), améliorer les services (toilettes publiques), bref remettre pour ainsi dire le parc à neuf pour son anniversaire et réaliser divers projets de mise en valeur et d'interprétation depuis longtemps mis en veilleuse.

En 2000-2001, certaines étapes ont été franchies, à savoir la réfection de deux routes, la réalisation de l'exposition Odysée Canada à la Maison de la découverte, l'aménagement du site des grands événements par l'ajout de services d'aqueduc, d'égout, d'électricité et de télécommunication. La Commission est également devenue gestionnaire de la Maison de l'ex-premier ministre du Canada le très honorable Louis S. St-Laurent.

Pour l'avenir, la réalisation des objectifs de la Commission passera par la consolidation à long terme de ses crédits budgétaires pour ses opérations courantes et pour ses investissements à long terme, sur une base régulière.

Nonobstant cette contrainte, la Commission est prête à déployer les efforts nécessaires pour remplir son mandat et assurer l'équilibre entre la vocation historique et urbaine du parc des Champs-de-Bataille, permettre que ce site profite au plus grand nombre de Canadiens et Canadiennes et répondre aux priorités du gouvernement.

André Juneau
Président

PARTIE II : Contexte de la Commission

MANDAT, VISION ET MISSION

La Commission des champs de bataille nationaux tient son mandat de la *Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec*, 7-8 Édouard VII, chap. 57 et ses amendements, promulguée le 17 mars 1908. Elle est désignée comme un établissement public (annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*) et est une composante du portefeuille de la Ministre du Patrimoine canadien. Le territoire administré comprend :

- les Plaines d'Abraham, site de la bataille de 1759 opposant Wolfe et Montcalm;
- le parc des Braves, témoin de la bataille de Sainte-Foy en 1760;
- le parc Saint-Denis à l'est de la Citadelle de Québec surplombant le Cap-aux-Diamants;
- la Maison de la découverte des Plaines d'Abraham sise sur l'avenue Wilfrid-Laurier;
- la Maison Louis-S.-St-Laurent sise au 201, 203, Grande Allée Est à Québec,
- les voies de circulation limitrophes, deux tours Martello sur le site même et une tour dans la Ville de Québec.

MANDAT

Acquérir et conserver les grands Champs-de-Bataille historiques de Québec;

les convertir en un parc national;

préserver cet héritage historique du Canada pour les générations futures;

les mettre en valeur afin que la population bénéficie de ses richesses.

VISION

Faire de ce parc historique un lieu de ressourcement national où tous les Canadiens et toutes les Canadiennes pourront s'identifier à l'histoire du Canada afin de mieux saisir sa réalité et contribuer au renforcement de l'unité canadienne.

MISSION

S'assurer que toutes les richesses culturelles, récréatives, naturelles et scientifiques du parc soient développées dans le meilleur intérêt des Canadiens et Canadiennes et que l'image du gouvernement canadien soit renforcée sans compromettre le caractère historique du site.

CADRE DE FONCTIONNEMENT

La Commission est composée de sept commissaires nommés par la Gouverneure générale en conseil. De plus, sa loi constitutive autorise un représentant de la province de Québec et de l'Ontario à y siéger à titre de représentant des partenaires majeurs lors de la création de la Commission en 1908. Son siège social est situé au 390, avenue de Bernières, dans la ville de Québec, sur le site des Plaines d'Abraham.

Description des secteurs d'activités

L'organisation de la Commission des champs de bataille nationaux se présente en trois activités et sept sous-activités :

la conservation regroupe les services suivants :

- l'entretien qui voit à l'entretien du site, de son mobilier, de ses bâtiments et de ses infrastructures, à assurer un environnement sûr et stable, à atténuer l'usure et la détérioration et à retarder ou à prévenir les dommages;
- l'aménagement qui s'occupe des activités d'aménagement paysager, d'horticulture et d'arboriculture;
- la surveillance et la sécurité qui voient au respect des règlements concernant la paix et le bon ordre ainsi que ceux relatifs à la circulation et au stationnement, à la sécurité des usagers du site et à la surveillance des lieux et propriétés de la Commission;

la mise en valeur regroupe les services suivants :

- le Service à la clientèle qui comprend l'accueil des visiteurs et des usagers du parc, de la diffusion d'information au public et des réservations des activités d'animation à caractère éducatif pour la clientèle scolaire, de terrains de jeux et du grand public;
- la communication qui voit à la promotion et la publicité des activités et des services et assure la visibilité de la Commission et du gouvernement canadien;

l'administration regroupe la direction et les services administratifs et les services financiers.

Collaboration et partenariat

Comme il est souligné dans le message de la Ministre du Patrimoine canadien, la Commission des champs de bataille nationaux travaille en collaboration avec les divers organismes du Portefeuille du Patrimoine Canadien et un grand nombre d'intervenants de partout au pays et ce, à travers de nombreuses activités et programmes. Afin de réaliser son mandat, une collaboration fructueuse soutenue se poursuit depuis plusieurs années notamment avec la **Ville de Québec** en vue de la réalisation de certains travaux d'entretien d'immobilisation et de prêt d'équipements. Il existe avec le **ministère de la Défense nationale** une entente pour la fourniture d'énergie, des échanges de services et un prêt d'aire de stationnement. Le **Bureau d'information du Canada** contribue au financement d'outils de communication et d'activités populaires sur les Plaines en support à la visibilité du gouvernement canadien. La société **Les Amis des Plaines d'Abraham** détient une entente avec la Commission pour la vente de biens et services sur le site; certains locaux et de l'équipement leur sont prêtés par la Commission en contrepartie d'une contribution financière pour la présentation d'activités culturelles et pour la réalisation de projets conjoints. Un échange de service avec le **Musée du Québec** permet l'utilisation de locaux pour le Centre d'interprétation en contrepartie de l'entretien paysager. Enfin, pour plusieurs **entreprises touristiques privées**, il y a des forfaits accordés à la clientèle, des prêts de locaux et de matériel ainsi que des ententes spécifiques pour l'utilisation du territoire.

Utilisation du site

Il est également du devoir de la Commission de mettre en valeur ce site afin que les Canadiens et les Canadiennes bénéficient au maximum des richesses du territoire et qu'ils découvrent toute l'histoire qui est sienne depuis l'époque de la Nouvelle-France projetant une image positive et dynamique du gouvernement canadien dans la région de Québec. Il est aussi de son devoir de permettre une utilisation variée de son territoire. **La vocation de parc urbain est en effet indissociable de celle du volet historique du parc des Champs-de-Bataille et la Commission doit veiller à en maintenir l'équilibre.** Un sondage réalisé a démontré que le territoire de la Commission est fréquenté par environ 4 millions de visiteurs/usagers. Bon nombre profitent des services ayant trait à l'aspect historique du site. D'autres profitent du parc de par son caractère de parc urbain de même qu'aux activités sociales, sportives et culturelles organisées par une cinquantaine d'organismes, dont en voici les principaux :

Organismes	utilisation du site	prêt de locaux	prêt d'équipement	fourniture de services
Société nationale des Québécois et des Québécoises (Fête nationale Québec)	■	■		
Comité de la Fête du Canada	■	■	■	■
Festival d'été de Québec	■			
Concours hippique de Québec	■			
Carnaval de Québec	■	■	■	
Bureau du film de Québec et autres producteurs (25)	■			
Divers organismes de charité	■			
Défense nationale (diverses activités militaires)	■			■

PARTIE III : Rendement

ATTENTES EN MATIÈRES DE RENDEMENT

Les principaux engagements de la Commission sont d'offrir aux Canadiens et aux Canadiennes :

- ◆ un des plus prestigieux parcs au monde;
- ◆ la jouissance et l'utilisation en toute sécurité d'un parc à vocation historique et urbaine.
- ◆ la prestation d'activités et de services de qualité pour la sensibilisation aux richesses du territoire, son histoire et celle du pays.

RÉALISATIONS EN MATIÈRE DE RENDEMENT

◆ Un des plus prestigieux parcs au monde

La Commission offre un des plus prestigieux parcs au monde doté de richesses naturelles, culturelles, récréatives et scientifiques dont tous les Canadiens et les Canadiennes peuvent bénéficier, admirer et s'y divertir.

Entre autres, pour offrir un parc d'une qualité exceptionnelle, la Commission développe chaque année de nouveaux aménagements horticoles qui embellissent le parc. Dans le domaine de l'horticulture, elle est une référence en matière de mosaïque et l'une des rares institutions gouvernementales à produire ses propres plants soit plus de 100 000 chaque année. Un budget global de 448 700 \$ est alloué pour l'aménagement floral du site et pour le soin des arbres. Malgré une inspection minutieuse faite régulièrement aux arbres, certains atteints de la maladie hollandaise de l'orme et d'autres ayant atteint leur durée de vie ont dû être abattus. La Commission continue d'effectuer l'entretien et le remplacement d'arbres et arbustes tout en respectant le plan d'aménagement conçu au début du XX^e siècle par M. Frédérick G. Todd, architecte-paysagiste.

La Commission joue également un rôle social et culturel au niveau de la nature en organisant, par le biais de son Service à la clientèle, différentes activités d'animation offertes au grand public afin de sensibiliser et d'éduquer les Canadiens et les Canadiennes à l'importance de la protection de son environnement et de sa valeur patrimoniale en cette matière. À titre d'exemple, pour protéger l'environnement, la Commission restreint le plus possible l'utilisation de pesticides.

Le parc est un endroit unique, privilégié et recherché où plusieurs possibilités s'offrent aux Canadiens et aux Canadiennes, individuel ou en groupe, tel que ski

de fond, patin à roues alignées, bicyclette, course, marche, détente, rugby, soccer, football et spectacles de tous genres à proximité du Centre-ville.

Les Canadiens et les Canadiennes peuvent ainsi profiter pleinement de cet endroit naturel et sain en milieu urbain et prendre connaissance de l'importante place qu'occupe le parc dans l'histoire du pays et dans la Ville de Québec.

D'années en années, la Commission s'efforce de développer davantage le sentiment d'appartenance et de fierté de la population à l'égard du parc et partant de l'identité canadienne.

◆ **La jouissance et l'utilisation en toute sécurité d'un parc à vocation historique et urbaine**

Pour offrir aux Canadiens et aux Canadiennes la jouissance et l'utilisation en toute sécurité d'un parc à vocation historique et urbaine de qualité, la Commission doit s'assurer de sa conservation et de sa mise en valeur.

Une bonne partie du budget de la Commission contribue à l'entretien régulier du parc, de ses bâtiments et de l'ameublement, soit un montant d'environ 760 000 \$ incluant les frais de chauffage et d'électricité. Cependant, elle doit composer avec des infrastructures vieillissantes dont la réfection est rendue nécessaire afin de permettre l'utilisation du site en toute sécurité. Il est à noter que l'accroissement de la fréquentation et l'augmentation de l'utilisation du site pour la tenue d'activités engendrent des besoins accrus en services publics.

Dans ce contexte, elle a procédé à la réfection d'infrastructures et à l'aménagement de services publics pour le bénéfice des Canadiens et des Canadiennes contribuant ainsi à permettre des retombées économiques pour la région de Québec. Un budget spécial a été obtenu et plus de 4 000 000 \$ ont été consacrés à la réalisation de projets spéciaux, tels que la réfection complète de routes fortement endommagées, soit les avenues des Braves et Cap-aux-Diamants ainsi que pour l'aménagement de services publics sur le site des grands événements permettant aux organismes tel que le Carnaval de Québec, la Fête nationale du Québec, la Fête du Canada, le Concours hippique et le Festival d'été d'être munis d'infrastructures sécuritaires en électricité, aqueduc, égout et télécommunication. De plus, le projet de la mise en lumière du site a été entrepris et la Commission entend terminer l'illumination des entrées du parc, des monuments et édifices d'ici 2008, mettant ainsi en valeur ces importants éléments.

D'autres projets devront être entrepris incessamment, notamment la réfection des autres routes sillonnant le parc et la surface du terrain des sports. Il y a lieu de souligner l'importance d'aménager dans le futur des services sanitaires au

centre du parc pour le bénéfice de nombreux visiteurs de ce secteur, notamment du jardin Jeanne d'Arc et des tours Martello.

Pour assurer la protection des usagers et des biens de la Commission, le Service de sécurité du parc est disponible en tout temps et patrouille le site jour et nuit. Le budget alloué en date du 31 mars 2001 s'éleve à 283 729 \$. Ce Service voit au respect des règlements du parc concernant le bon ordre et de la sécurité sur les routes et apporte aide et secours aux usagers. En fait, il agit à titre de gardien du parc et ce, en tout temps.

Ainsi les Canadiens et les Canadiennes de tout âge peuvent s'aventurer en toute sécurité à pieds, à vélo et en voiture aux endroits accessibles et permis sur le parc.

◆ **La prestation d'activités et de services de qualité pour la sensibilisation aux richesses du territoire, son histoire et celle du pays**

Toujours afin de faire connaître et de sensibiliser les Canadiens et les Canadiennes aux richesses du territoire, son histoire et celle du pays, la Commission propose par son Service à la clientèle, dont le budget est de 337 619 \$, diverses activités d'animation à des groupes de tout âge, notamment les visites guidées, visites du Centre d'interprétation et tours Martello, les visites animées en autobus sur les différents attraits du parc et des activités éducatives. Ces dernières constituent un appui pédagogique aux écoles de la grande région de Québec et de la province et permettent de se familiariser avec diverses professions ayant un lien avec les Plaines et relatives aux sciences humaines et de la nature. La participation aux activités de groupe au 31 mars 2001 s'est accrue de 15 % atteignant ainsi 26 950 participants. Elle offre également deux nouvelles activités réalisées durant l'année financière 2000-2001, soit le Conseil de guerre à la tour Martello 2 avec animation et l'exposition Odyssée Canada à la Maison de la découverte. Ces deux activités permettent d'acquérir des connaissances sur l'histoire du pays et des Plaines d'Abraham tout en se divertissant à un coût minime.

En plus d'être bénéfique pour les Canadiens et les Canadiennes, l'exposition Odyssée Canada, disponible en français, anglais, espagnol et japonais, contribue à faire connaître l'histoire du pays aux visiteurs étrangers. Une boutique souvenirs offrant des objets promotionnels de l'exposition Odyssée Canada et du parc des Champs-de-Bataille et deux postes Internet sont également accessibles à la Maison de la découverte.

Odyssée Canada aura nécessité un investissement de 2 millions de dollars. Puisque l'exposition n'a été inaugurée qu'en mars 2001, aucune statistique n'est disponible pour le moment.

De façon générale, la nature même des activités et services offerts fait qu'elles sont conditionnées par des facteurs économiques comme l'activité touristique régionale et par les facteurs météorologiques courants. Pour contrer ces facteurs, la Commission tente d'innover dans sa façon de faire et recherche des commandites pour offrir par exemple des spectacles à sa clientèle de plus en plus nombreuse au kiosque Edwin-Bélanger. En 2000-2001, la clientèle s'est accrue de 40 % passant ainsi à 23 630 spectateurs et le coût des spectacles a totalisé 65 000 \$.

Au surplus, l'augmentation de la compétition et la nécessité de mieux faire connaître ses services et attirer le plus grand nombre de gens sur les Plaines obligent la Commission à augmenter la publicité et la promotion et développer des partenariats avec d'autres niveaux de gouvernement ou avec le secteur privé. À cet égard, elle a obtenu l'aide de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada qui lui a accordé une commandite de 225 000 \$.

Les efforts de la Commission contribuent à assurer une présence de qualité et une visibilité élevée, dynamique et positive du gouvernement canadien dans la capitale du Québec.

Chaque année, la Commission tente d'améliorer et de raffiner ses activités et ses services afin de mieux répondre aux besoins des Canadiens et des Canadiennes. De façon à fournir tous ses services à un coût minime et à permettre d'assurer plusieurs services d'animation et d'entretien, la Commission doit générer des revenus provenant de droits d'entrées et d'activités. Les revenus de la Commission ont augmenté de 6 % en 2000-2001 atteignant 1 058 426,68 \$. Elle préconise toujours le maintien de l'accessibilité universelle aux sites et activités par l'imposition de frais minimes et la gratuité dans certains cas.

De récents sondages effectués durant la saison estivale 2000 ont permis de constater que plus de 98 % de la population sont très satisfaits ou satisfaits des services offerts par la Commission des champs de bataille.

En juillet 2000, la Commission devenait gestionnaire de la maison où vécut feu Louis S. Saint-Laurent, ex-premier ministre du Canada. Le but de cette acquisition était de profiter du fait que la maison était mise en vente par le propriétaire afin d'assurer sa conservation et de la soustraire aux pics des démolisseurs. Pour la première année d'exploitation, la Commission s'est limitée au renouvellement des baux existants, mais en 2001, elle entend réaliser un centre d'interprétation à la mémoire de Louis S. St-Laurent.

La Commission des champs de bataille nationaux est fière de ses réalisations des dernières années malgré le contexte financier difficile et du maintien et de l'amélioration des services aux Canadiens et Canadiennes.

RAPPORTS SUR LES THÈMES HORIZONTAUX ET LES QUESTIONS DE GESTION

THÈMES HORIZONTAUX

A) Développement durable

En tant que gestionnaire d'un parc public en milieu urbain, ces efforts en matière de développement durable consistent à renouveler la population d'arbres, d'assurer l'intégrité du territoire et de ses ressources naturelles et d'adopter des mesures de protection de l'environnement dans ses actions courantes d'entretien et de conservation.

La préservation et la conservation d'un parc, comme les Plaines d'Abraham, au cœur de la ville, contribuent à la protection de l'environnement et à procurer aux Canadiens et aux Canadiennes une aire de verdure et de nature où il fait bon relaxer. Ce parc est en fait le poumon de la ville de Québec.

B) l'entente-cadre pour l'union sociale

De par la nature de ses opérations, l'entente cadre pour l'union sociale a peu d'effets sur la Commission des champs de bataille nationaux. Toutefois, deux aspects la touchent plus particulièrement : les services aux handicapés et le bien-être des enfants.

En ce qui concerne les services aux handicapés, la Commission maintient l'accessibilité à différents secteurs ou points d'attrait du parc. Les bâtiments publics sont accessibles, sauf certains bâtiments historiques exemptés de cette obligation notamment les tours Martello. Pour ces derniers, il y a un panneau d'interprétation qui fournit un minimum d'information.

Quant au bien-être des enfants, c'est dans les domaines de l'apprentissage et de la valorisation du patrimoine culturel que la Commission œuvre le plus. Elle offre diverses activités d'animation et d'interprétation, à des prix concurrentiels relativement aux volets historique, naturel et scientifique reliés aux Plaines d'Abraham. Elle fait vivre aux enfants une expérience enrichissante et éducative en fonction de leur niveau de scolarité. Ces activités contribuent à développer chez les enfants le goût d'apprendre, le respect des autres et de notre patrimoine.

GESTION MODERNE

A) l'initiative d'amélioration des services

Les sondages réalisés démontrent un haut degré de satisfaction (98 %) à l'égard des services offerts par la Commission et de l'entretien du site. Au cours des deux dernières années, la Commission a effectué la réfection des routes les plus détériorées et a obtenu de bons commentaires. En 2000-2001, elle a réalisé l'aménagement de services sur le site des grands événements et les organisateurs d'événements s'en déclarent très satisfaits; ces mesures visaient également à fournir une meilleure sécurité du public. L'accroissement de la fréquentation aux activités offertes en animation pédagogique est en soi un gage de satisfaction.

D'autre part, les points soulevés pour lesquels le degré de satisfaction était le moins élevé ou déclaré comme devant être amélioré sont : les espaces de stationnement et les toilettes publiques. Pour le stationnement, des mesures d'amélioration sont en cours pour 2001-2002. Quant au manque de toilettes publiques, la situation ne pourra être améliorée sans un budget d'investissement supplémentaire. À cet égard, la Commission continue ses efforts en vue de l'amélioration de ces aspects.

B) l'initiative du Gouvernement en direct

En matière de services électroniques, la Commission accuse un retard. Elle possède bien un site Internet présentant les principaux services offerts, mais celui-ci est très général. Il aurait avantage à être développé sur divers aspects de façon à devenir une source de référence pour toute question relative à l'histoire du parc et de ses diverses composantes. La Commission a présenté ses besoins dans le cadre du programme du Gouvernement en direct, mais aucune mesure concrète n'en a résulté. Les ressources financières de la Commission sont insuffisantes pour lui permettre d'atteindre ces objectifs en cette matière. Elle considère que les objectifs du Gouvernement ne pourront être atteints pour son organisation sans avoir accompli un développement de base adéquat. La Commission entend poursuivre ses efforts en ce sens.

C) la fonction moderne de contrôleur

Cet objectif gouvernemental est présentement à l'étude à la Commission qui n'agit pas à titre de ministère pilote.

D) les subventions et contributions

La Commission de par ses fonctions n'est pas appelée à verser quelque subvention ou contribution que ce soit.

E) la gestion des ressources humaines

En 2000-2001, la Commission qui est un employeur distinct de la Fonction publique du Canada (FPC) a produit un cadre de gestion des ressources humaines (CGRH) basé sur celui de la FPC. Il vise à ce que les Canadiens et les Canadiennes soient bien servis par une organisation axée sur les résultats, fondée sur les valeurs, représentative en apprentissage permanent et de niveau comparable aux autres institutions fédérales tout en tenant compte de sa petite taille. Ce CGRH ayant été adopté vers la fin de l'année financière, sa mise en œuvre débutera en 2001-2002.

Autres points à noter sur le rendement

Le Comité mixte permanent d'examen de la réglementation, ayant pour mandat d'examiner les règlements en vigueur, a déjà soulevé des interrogations sur l'aspect légal de certaines parties du Règlement concernant le parc des Champs-de-Bataille. Des mesures correctives sont entreprises et devraient se concrétiser dans la prochaine année.

PARTIE IV : Annexes

ANNEXE 1 : Rendement financier

APERÇU DU RENDEMENT FINANCIER

Dans les tableaux financiers 1, 2, 3, et 4 ci-dessous, il est à noter que l'écart entre les dépenses prévues et les autorisations totales et les dépenses réelles s'explique par les budgets spéciaux obtenus pour l'aménagement du site des grands événements, la réfection des routes et la réalisation de l'exposition Odysée Canada.

TABLEAUX FINANCIERS APPLICABLES À LA COMMISSION

1. Sommaires des crédits approuvés
2. Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles
3. Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles
4. Besoins en ressources par organisation et secteur d'activité
5. Recettes

1. Sommaire des crédits approuvés

Besoins financiers par autorisation (en milliers de dollars)				
Crédit	2000-2001			
	Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles	
Commission des champs de bataille nationaux				
65	Dépenses du Programme	7,775	7,775	7,775
65 A	Dépenses du Programme		1,500	1,500
	Dépenses du Programme		2,077	1,655
10	Virement du vote 10		23	23
15	Virement du crédit 15		10	10
(L)	Dépenses au terme de l'alinéa 29.1 (1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	850	1,058	1,058
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	249	279	279
Total pour le ministère		8,874	12,722	12,300
1. Budget des dépenses principales, budget des dépenses supplémentaires et autres autorisations.				

2. Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

Dépenses prévues par opposition aux dépenses réelles par secteur d'activité (en milliers de dollars)							
Commission des champs de bataille nationaux				Subventions et contributions	Total des Dépenses brutes	Moins : Recettes disponibles	Total des Dépenses nettes
	ETP*	Fonctionne ment	Capital				
Dépenses prévues	49,5	8,769	105		8,874		8,874
<i>(autorisations totales)</i>	49,5	8,194	4,528		12,722		12,722
(Réelles)	49,5	7,772	4,528		12,300		12,300
Total	49,5	8,769	105		8,874		8,874
<i>(autorisations totales)</i>	49,5	8,194	4,528		12,722		12,722
(Réelles)	49,5	7,772	4,528		12,300		12,300
Autres recettes et dépenses							
Recettes disponibles							(850)
<i>(autorisations totales)</i>							(1,058)
(Réelles)							(1,058)
Coût des services offerts par d'autres ministères							
<i>(autorisations totales)</i>							26
(Réelles)							26
Coût net du programme							
<i>(autorisations totales)</i>							8,050
(Réelles)							11,690
11,268							

Nota : Les chiffres étant arrondis, ils peuvent ne pas correspondre au total indiqué.
Incluent les cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés.
* Incluent le programme des revenus.

3. Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles

	Comparaison historique des dépenses prévues par opposition aux dépenses réelles (en milliers de dollars)				
	Dépenses réelles 1998-1999	Dépenses réelles 1999-2000	2000-2001		
			Dépenses prévues	Autorisations totales	Dépenses réelles
Commission des champs de bataille nationaux	6,157	10,188	8,874	12,722	12,300
Total	6,157	10,188	8,874	12,722	12,300

4. Besoins en ressources par organisation et secteur d'activité

Comparaison des dépenses prévues de 2000-2001 RPP et des autorisations totales par rapport aux dépenses réelles par organisation et secteur d'activité (en milliers de dollars)					
Secteurs d'activités					
Champs-de-Bataille nationaux	ETP *	Conservation	Mise en valeur	Administration	Total
Dépenses prévues	49,5	2,656	1,794	4,424	8,874
<i>(autorisations totales)</i>	<i>49,5</i>	<i>4,876</i>	<i>3,422</i>	<i>4,424</i>	<i>12,722</i>
(Réelles)	49,5	4,456	3,420	4,424	12,300
TOTAL	49,5	2,656	1,794	4,424	8,874
<i>(autorisations totales)</i>	<i>49,5</i>	<i>4,876</i>	<i>3,422</i>	<i>4,424</i>	<i>12,722</i>
(Réelles)	49,5	4,456	3,420	4,424	12,300
% du TOTAL		38.3	26.9	34.8	100.0

Nota : Subvention tenant lieu d'impôt foncier 3 676 000 \$.

Incluent les cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés.

- Budget spécial alloué et transfert 3 577 000 \$.
- Crédit 10 virement Conseil du Trésor 23 000 \$.
- Vote 15 virement Conseil du Trésor 10 000 \$.
- Augmentation des dépenses aux termes de l'alinéa 29,1 (1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (208 427 \$).

* incluent le programme des revenus

5. Recettes

L'augmentation des recettes en 2000-2001 par rapport à 1999-2000 s'est surtout fait sentir au niveau des activités d'animation, des droits d'entrées et de la location de locaux.

Recettes par secteur d'activité (en milliers de dollars)					
Recettes disponibles					
	Recettes réelles 1998-1999	Recettes réelles 1999-2000	2000-2001		
			Recettes prévues	Autorisations totales	Recettes réelles
Commission des champs de bataille nationaux					
Amendes et pénalités	046	020	017	017	017
Total des recettes non fiscales	046	020	017	017	017
<u>Article 29.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques</u>					
<u>-Stationnements :</u>					
-Laurier	185	367	300	342	342
-Montcalm	050	051	050	060	060
-Sur les rues et Cap-aux-Diamants	150	135	120	118	118
-Maison de la découverte	174	178	170	192	192
<u>-Droits d'entrées, de visites et de services :</u>					
-Expositions : Centre d'interprétation, tours Martello 1&2	019	025	020	028	028
-Tours guidés en autobus	005	005	003	008	008
-Activités d'animation	050	050	058	085	085
-Utilisations diverses (sites, locaux)	026	021	015	019	019
-Location de locaux	128	162	097	206	206
Total des recettes non fiscales	787	994	833	1058	1058
Total des recettes disponibles	833	1014	850	1075	1075

ANNEXE 2 : Groupement des rapports

RÉSERVOIR DE STOCKAGE

État des réservoirs de stockage de pétrole sur les terres appartenant à la Commission des champs de bataille nationaux

Rapport annuel pour le 30 avril 2001

Conformément à la partie IV de la LCPE, *Règlement sur l'enregistrement des systèmes de stockage de produits pétroliers et de produits apparentés sur le territoire domanial*, le présent rapport fournit l'information énoncée à l'annexe II dudit règlement et mise à jour au 31 décembre 2000.

Le nombre suivant de systèmes de stockage souterrains :

Trois systèmes de stockage, deux aux ateliers (essence et diesel) situés au 701, chemin St-Louis, Québec et un aux serres (mazout) situé au 1230, rue Briand à Québec sont inscrits auprès de la Commission des champs de bataille nationaux.

Sont conformes aux *Lignes directrices techniques fédérales concernant les réservoirs de stockage souterrains* : les trois systèmes de stockage ci-dessus mentionnés.

RAPPORTS ANNUELS PRÉVUS PAR LA LOI ET AUTRES RAPPORTS MINISTÉRIELS

Le présent Rapport ministériel sur le rendement de la Commission des champs de bataille nationaux tient lieu et place du rapport annuel prévu à sa Loi constitutive.

La Commission des champs de bataille nationaux est tenue de produire annuellement les rapports ci-après mentionnés :

- Le rapport sur les plans et priorités (Budget des dépenses);
- Le rapport annuel de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels*;
- Le bilan annuel de la *Loi sur les langues officielles*;

ANNEXE 3 : Autres renseignements

PERSONNES RESSOURCES

Michel Leullier, secrétaire de la Commission

Courrier électronique : m.leullier@videotron.ca

Louise Germain, secrétaire adjointe

Courrier électronique : l.germain@videotron.ca

Anne Chouinard, adjointe à l'administration

Courrier électronique : a.chouinard.ccbn_nbc@videotron.ca

Gérard Boulianne, agent financier

Courrier électronique : ccbnfinance@videotron.ca

Commission des champs de bataille nationaux

390 av. de Bernières

Québec (Québec)

G1R 2L7

Téléphone: (418) 648-3506

Télécopieur (418) 648-3638

Adresse du site web : www.ccbn-nbc.gc.ca

LOIS APPLIQUÉES ET RÈGLEMENTS CONNEXES

Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec, 1908, 7-8 Édouard VII, chap. 57 et amendements.

Règlement concernant le parc des Champs-de-Bataille nationaux, DORS/91-519, 5 septembre 1991.

Index

A

Annexes.....	21
Attentes en matière de rendement	13
Autres points à noter sur le rendement.....	19
Autres renseignements.....	26

B

Besoins en ressources par organisation et secteur d'activité	23
--	----

C

Cadre de fonctionnement	10
Collaboration et partenariat	11
Comparaison des dépenses totales prévues et des dépenses réelles.....	22
Comparaison historique des dépenses totales prévues et des dépenses réelles.....	22
Contexte de la Commission.....	9

D

Description des secteurs d'activités.....	10
Développement durable.....	17

E

Entente-cadre pour l'union sociale	17
--	----

F

Fonction moderne de contrôleur (La)	18
---	----

G

Gestion des ressources humaines	19
Gestion moderne	18
Groupement des rapports.....	27

I

Initiative d'amélioration des services (L')	18
Initiative du Gouvernement en direct (L')	18

L

Lois appliquées et règlements connexes.....	26
---	----

M

Mandat, vision et mission	9
Message de la ministre du Patrimoine canadien	5
Message du président de la Commission des champs de bataille nationaux.....	7

P

Personnes ressources	26
----------------------------	----

R

Rapports annuels prévus par la Loi et autres rapports ministériels.....	25
Réalisations en matière de rendement.....	13
Recettes	24
Rendement financier	21
Réservoir de stockage	25

S

Sommaire des crédits approuvés	21
Subventions et contributions.....	19

T

Tableaux financiers applicables à la Commission	21
Thèmes horizontaux	17

U

Utilisation du site.....	11
--------------------------	----